

Supplément à
L'IMPRIMERIE à L'ECOLE
No 45

St-PAUL Alpes Mmes

95

Circulaire No 1 Octobre 31

CORRESPONDANCES INTERSCOLAIRES
NATIONALES.

-----000-----

REGLEMENT DES ECHANGES PAR EQUIPES .

Le fait de demander à nos services l'incorporation dans une ou plusieurs équipes de correspondants scolaires implique certaines obligations que nous croyons utile de rappeler.

I - EQUIPES .

- 1° -L'échange est obligatoire avec tous les membres de l'équipe.
- 2° -Cet échange doit comporter au moins un envoi mensuel d'imprimés propres et lisibles.
- 3° -Au cas où, pour une raison majeure, une classe correspondante ne pourrait pas imprimer, elle est tenue d'en avertir immédiatement ses correspondants et de compenser approximativement la valeur des imprimés reçus par l'envoi de documents manuscrits, de vues, d'objets divers, etc...
- 4° -Sur plainte d'une des classes de l'équipe, le service des échanges interviendra auprès des intéressés et pourra, si nécessaire, remplacer sans délai la classe défaillante.
- 5° -Les écoles désignées pour la correspondance régulière de classe à classe s'entendent elles-mêmes pour l'organisation de leurs échanges. Sur plainte de l'une des deux classes, le service des échanges pourra, selon les possibilités, donner une autre affectation

II - ECHANGES LIBRES COMPLEMENTAIRES .

En plus des échanges réglés par nos services, et dont nous sommes dans une certaine mesure responsables, les classes imprimant ont toute latitude pour correspondre avec des classes de leur choix. L'entente par lettre est désirable, mais non indispensable.

Nous prions nos adhérents de se conformer à la règle suivante:
"Toute école qui reçoit le journal d'une autre école doit, si elle n'accepte pas l'échange, renvoyer le numéro reçu. Toute école qui n'aura pas répondu au deuxième envoi d'imprimés sera considérée comme refusant l'échange."

III - SERVICE DES IMPRIMES .

Chaque classe est tenue d'envoyer un exemplaire de chacun de ses imprimés à FAURE, à NOYAREY, par SASSENAGE (Isère). Surveillance des échanges à FREINET, à SAINT-PAUL (A.M.) pour les archives à la disposition des adhérents.

La Coopérative se verrait dans l'obligation de refuser ses services d'échanges aux écoles ne se conformant pas au présent règlement.

Toutes les réclamations concernant les échanges devront être adressées à FAURE, à NOYAREY.

CONSTITUTION DES EQUIPES. POUR 1931-1932 .

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Les renseignements reçus à ce jour par notre service ont permis la constitution des équipes ci-après.

Nous prions les retardataires d'adresser à FAURE, dès la rentrée, leur fiche d'imprimerie dûment remplie, des équipes nouvelles devant être constituées dès que le nombre de réponses le permettra.

EQUIPE 1

LEROUX, à SANDOUILLE, par
Saint-Romain (Seine-Inférieure) :
et CAMINADE René, à BALMA
(Haute-Garonne) :

FAURE Raoul, à NOYAREY, par
Sassenage (Isère) :
et GRANIER, à SAINT-PIERRE-de-
BRESSIEUX (Isère) :

FREINET C., à SAINT-PAUL
(Alpes-Maritimes) :
et ROGER Jean, à CAMPHIN-en-PEVELE
par BAISIEUX (Nord) :

LELACHE, à PONTARION
(Creuse) :
et Mlle PRADAL, à SAINT-MONTANT
(Les Baraques) Ardèche.

EQUIPE 3

ROSSAT-MIGNOD, à SAINT-NICOLAS-la
CHAPELLE, par Flumet (Savoie) :
et CARUEL B., à LANDREVARZEC
(Finistère) :

Mme BOUSCARRUT, à PESSAC-TOCTOUCAU
par CESTAS (Gironde) :
et FAURE Raoul, à NOYAREY, par
Sassenage (Isère) :

POUILLOUX A., à MILLAC
(Vienne) :
et VIRMAUX René, à CHATILLON par
Néyant d'Allier (Allier) :

BALLON Marcel, à PONT-de-RUAN
(Indre-et-Loire) :
et COUDERT V., à MERCOEUR par
La Chapelle Laurent (Cantal) :

EQUIPE 2

BOUPGUIGNON Honoré, à SAINT-MAXIMIN
la Sainte-Baume (Var) :
et HULIN Paul, à FOURMIÉS (Nord)
Ecole du Centre. :

COMBOT F., à LANNEANOU
(Finistère) :
et BAUD Stéphane, à MIJOUET-
FILLINGES (Haute-Savoie) :

SAILLIARD Roger, à CABARIOT
(Charente-Inférieure) :
et BFOSSIER M., à JOINVILLE-le-
PONT (Seine) 7, avenue Henri. :

TAILLANDIER, à SAINT-ANDRE-de-
CHALENCON (Haute-Loire) :
et RIGOLLOT R., à GIGNY-aux-BOIS
p. St-Rémy-en-Bouzemont (Marne)

EQUIPE 4

BOYAU R., à CAMBLANES
(Gironde) :
et BOISSEL P., à MERCUER par
AUBENAS (Ardèche) :

Mme LAVAND, à BESSAY, par
MAREUIL (Vendée) :
et Mme TAILLANDIER, à SAINT-ANDRE
de CHALENCON (Haute-Loire) :

JUILLARD Henri, à BROGNARD par
SOCHAUX (Doubs) :
et SIMOND Jean à ARBUSIGNY
(Haute-Savoie) :

MURAT André, à BPOUT-VERNET
(Allier) :
et GIRER, à SAINT-GENIS-les-
OLLIERES (Rhône)

EQUIPE 5

PHILIPSON, à DAMPIERRE :
 (Seine-et-Oise) :
 et FRACNAUD, à SAINT-MANDE par :
 Aulnay de Saintonge (Ch. Inf.) :
 :
 GUET Yves, à GENNETINES par :
 Saint-Plaisir (Allier) :
 et LALLEMAND Roger, à CANNES-II, :
 Avenue de Lérins (A. Mmes) :
 :
 VIGOUROUX, à BLANLHAC par :
 Rosières (Haute-Loire) :
 GAUTHIER, à SOLTERRE :
 (Loiret) :
 :
 DAVAU M., à NOUANS :
 (Indre-et-Loire) :
 CHARRA, à LE PRAT par :
 Saint-Julien du Pinet (Hte-L.) :

EQUIPE 7

DUNAND, à COMBLOUX :
 (Haute-Savoie) :
 et X.....(le nom et l'adresse :
 seront donnés ultérieurement) :
 :
 GUILLARD Henri, à CHAVANOS :
 (Isère) :
 et CHARRA L., à LE PRAT par :
 Saint-Julien-du Pinet (Hte-L.) :
 :
 JUILLARD H., à BROGNARD par :
 Sochaux (Doubs) :
 Mme AUDUREAU, à PELLEGRUE :
 (Gironde) :
 :
 CHERY Henri, à ESTIVAREILLES :
 (Allier) :
 ALLOUIS Aimé, à LE PUISSET par :
 JANVILLE (Eure-et-Loir) :

EQUIPE 9

Mme PICHOT, à LUTZ-en-DUNOIS par :
 Chateaudun (Eure-et-Loir) :
 et POUILLOUX, à MILLIAC (2° classe) :
 (Vienne) :
 :
 DANIEL, à TREGUNC :
 (Finistère) :
 et JOE Gaston, à BUSSET :
 (Allier) :

EQUIPE 6

FROMENTIN, à SAINT-SAUVEUR de CRUZIE- :
 RES par Saint-Ambroix (Gard) :
 et JUTIER Alexandre, à BUSSET :
 (Allier) :
 :
 BERTOIX, à SAINT-GERAND de VAUX :
 (Allier) :
 et BERTRAND Georges, à SOS :
 (Lot-et-Garonne) :
 :
 ROGER J., à CAMPHIN-en-PEVELE par :
 Baisieux (Nord) :
 BOURGUIGNON H., à SAINT-MAXIMIN-la- :
 Sainte-Baume (Var) :
 :
 CLERC Louis, à PIANCHER-les-MINES :
 (Haute-Saône) :
 RUCH V., à DOMFESSEL :
 (Bas-Rhin) :

EQUIPE 8

Mme BOYAU O., à CAMPLANES :
 (Gironde) :
 et Mme FAURE A., à NOYAFFY par :
 Sassenage (Isère) :
 :
 MAUREL Paul, à VALFENSOLE :
 (Basses-Alpes) :
 Mme MURAT A., à PFOUT-VEFNET :
 (Allier) :
 :
 Mme BAYLET Jeanne, à MARSANEIX Par :
 St-Pierre de Chignac (Dordogne) :
 et Mme FRAGNAUD Jeanne, à ST-MANDE :
 par Aulnay de Saintonge (Ch. Inf.) :
 :
 Mme TENAILLE Andrée, à BENEVENT- :
 l'ABBAYE (Creuse) :
 et Mme CORNEC Josette à DAOULAS :
 (Finistère) :

Mme GUET, à GENNETINES, par :
 Saint-Plaisir (Allier) :
 et Mlle BOUCAPEILLE L., à PIERREFEU :
 (Var) :
 :
 Mlle MEIFFRET, à CUERS :
 (Var) :
 et X(le nom et l'adresse :
 seront donnés ultérieurement) :

EQUIPE IO

BERNARD, à ANTEZANT
(Charente-Infér.)
et GOURDIN Fernand, à SINGLY par
Poix-Terron (Ardennes)
POUJET G., à HEUTREGIVILLE par
Warmeriville (Marne)
et BORDES P., à MONTAURIOL par
CASTILLONNES (Lot(et-Garonne)
VIGOUROUX, à BLANLIAC par
Reuilières (Haute-Loire)
BEAUGENCY Jean, à CISSAC-MEDOC
par VENTHEUIL (Gironde)
ROCHE R., à BEAUVAIS-sur-MATHA
(Charente-Inférieure)
ROSSAT-MIGNOD, à St-NICOLAS-la-
Chapelle (Savoie)

EQUIPE I2

LITTOZ-BARITEL, à SCIONZER
(Haute-Savoie)
VIRMAUX René, à CHATILLON par
Noyant d'Allier (Allier)
GORCE J., à MARGAUX-MEDOC
(Gironde)
ROULIN E., à CHEVILLE par
Brûlon (Sarthe)
NEPLAZ, à MEILLERIE
(Haute-Savoie)
CRESPIN, à SAINT-MARC-du-COR par
Mondoubleau (Loir-et-Cher)
HENRY D., à LA ROUCHOUZE par
Langeais (Indre-et-Loire)
MAYSONNAVE, à MOUSSET-PAUILLAC
(Gironde)

EQUIPE II

VOIRIN René, à CHERMERY-sur-BAR
(Ardennes)
et COUTELLE, à MALICORNE
(Sarthe)
MARTIN F., à LES THONS par
Isches (Vosges)
ROSSAT-MIGNOD, à SAINT-NICOLAS-la-
Chapelle, par Flumet (Savoie)
Mme LEFOUX, à SANDOUILLE par
Saint-Pomain (Seine-Infér.)
Mme SAMYN, à CHAVANOZ
(Isère)
BOUCHARD, 83, Rue Bossuet, à LYON
(Rhône)
HOUZIAUX, à SOMMEPY
(Marne)

EQUIPE I3

LALLEMENT, à ECUEIL par
Villedomange (Meuse)
et PICHOT, à LUTZ-en-DUNOIS par
CHATEAUDUN (Eure-et-Loir)
Mme CARREZ Lucette, à TAILLECOURT
par Audincourt (Doubs)
et DUCEL, à CADOURS
(Haute-Garonne)
ALZIARY, à LA PORTANIERRE par
Pierrefeu (Var)
et CAZANAVE, à CHAZELLES-sur-LAVIEU
par St-Jean de Soleymieu (Loire)
(à compléter)

Note; - Dans les tableaux ci-dessus, les classes désignées pour une cor-
respondance régulière sont unies par "et".

Le Bulletin d'octobre donnera toutes indications sur les modalités
de ces échanges.

ECHANGES INTERSCOLAIRES INTERNATIONAUX .

Tous les Camarades qui s'étaient fait inscrire à notre Service d'échanges interscolaires internationaux trouveront ci-dessous le ou les correspondants qui leur sont affectés. Pour ce qui concerne l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre, des considérations indépendantes de notre vœu nous ont empêché de terminer momentanément le travail.

Les Camarades qui connaissent une langue étrangère ou l'espéranto pourront communiquer directement et commencer immédiatement leurs échanges. Pour les autres, les indications utiles paraîtront au Bulletin d'octobre indépendamment des renseignements concernant chaque catégorie ci-dessous. Le règlement complet sera également publié au bulletin.

Pour tout ce qui concerne ce Service, s'adresser dorénavant directement à BOURGUIGNON, à SAINT-MAXIMIN la Ste-Baume (Var)

RELATIONS AVEC L'ALLEMAGNE .

a) Classes correspondant directement, en allemand ou espéranto

- avec BOURGUIGNON, à SAINT-MAXIMIN (Var)
Henriko RAUTENBERG, Lychnerstr. 115, BERLIN N. 58
- avec FREINET, à SAINT-PAUL (A. Mes)
Hans LIEDTKE, Instruisto, Chausseestr. 6, KALKBERGE bei BERLIN;
- avec GUILLARD, à CHAVANOS (Isère)
Robert RAUBER, Instruisto, Fuchshainerstr. 8-III LEIPZIG C. I.-Sachsen
- avec WULLENS, à PARIS, Rue de l'Arbalète (Seine)
R. KAUTSCH, Schöle, WEISCHLITZ i. V.
- avec LALLEMAND Roger, II, Avenue de Lérins, à CANNES (A. Mes)
Weltliche Schöle (Wilhelm Hoef) Klasse II, Hochfeldstr. DUISBURG.
- avec Mme LAVAND, à BESSAY (Vendée)
Rudolf ALSCHNER, BROCKWITZ, Bez. Dresden, (Sachsen)
- avec BORDES P., à MONTAURIOL (Lot-et-Garonne)
Walter AUGUSTIN, RUSSEN i. Sa (Pegau-Land)
- avec DUNAND, à COMBLOUX (Haute-Savoie)
Ferdinand HERBURG, v. d. Jonnahistor, 10, ASCHERSLEBEN.
- avec CHERY H., à ESTIVARFILLES (Allier)
Max HARTWIG, Breitestrasse, 21 C., WOLGAST (Pommern)
- avec HENRY D., à La Rouchouze, par LANGAIS (Indre-et-Loire)
espéranto-Klaso I B, Volksschöle, RIESA-GROBA (Elbe)
- avec POUJET, à HEUTREGIVILLE (Marne)
Ch. WUNSCHÉ, Esperanto-Klaso, Volksschöle, Fiederplatz, DRESDEN 53
- avec Mme CARPEZ, à TAILLECOURT (Doubs)
Frau K. RICCIUS, Lehrerán, ZIEBINGEN (Bez. Frankfurt s/Oder)
- avec POUCHARD, à LYON (Rhône)
Hans HALVE, Schölweg 33, RAHNITZ-HELLERAU (classe de 33 élèves)

RELATIONS AVEC L'UNION SOVIETIQUE .

- a) Classes correspondant directement en espéranto .
- avec BOURGUIGNON, à SAINT-MAXIMIN (Var)
 - avec A. MOZGOVOJ, Instruisto, Peresadovka, NIKOLAJEV (Ukrainio)
 - avec FREINET, à SAINT-PAUL (A. Mmes)
 - avec Bazilo GOLUBEV, Otjabrskaja, KUVSINOVO (Pjeva Distrikto Smolenska Gub;
 - avec WULLENS, à PARIS (Seine)
 - avec Fabrikuzina škola 3, KRJUKOV-sur-Dnepro (Ukrainio)
 - avec Mme LAVAND, à BESSAY (Vendée)
 - avec Harkova distrikto-S. Ogulci, X. šarij škola III grupo, VALKIVSKOGORKA Sarinska (Ukrainio)
 - avec BORDES, à MONTAURIOL (Lot-et-Garonne)
 - avec Harkova okrug. Selo Ogulci-VALKOVSKI, rajon Sarovskaja škola III grupo (Ukrainio)
 - avec DUNAND, à COMBLOUX (Hte-Savoie)
 - avec L. DOVJANSKI, ul. Evgeni, Boj d. II, VOZNESENSK (Ukrainio)
 - avec CHERY, à ESTIVAREILLES (Allier)
 - avec M. POLAKOV, Trudškola n°1, Nikol. okrug, VOZNESENSK (Ukrainio)
 - avec HENRY, à LA ROUCHOUZE (Indre-et-Loire)
 - avec Trudškola n°8, grupo IV-A, Višhorodska n°15, Kurenivsko, KIEV (Ukrainio)
 - avec COADOU, à BLERANCOURT (Aisne)
 - avec Veniamin VOZDVIJENSKIJ, Trudškola n°28, Komsomolska, 61, ODESSA.
 - avec GUILLARD, à CHAVANOUZ (Isère)
 - avec Distrikta Kabineto de Junpioniroj (ruĝaj skoltoj) ul. Revolucii, 16, Budkomos, KIEV Komditruĥ (Ukrain)
 - avec GRANIER, à CHAVANOUZ (Isère)
 - avec A?VAGNER, škola n°2 (infana esperanta grupo) NIROFOMINSK (Mosk. Gub.)
- b) Classes ne connaissant pas l'espéranto .
- Elles adresseront leur première lettre à traduire à BOURGUIGNON (v. ad.)
- avec ROGER, à CAMPHIN-en-PEVELE (Nord)
 - avec Esperanto-Rondeto ĉe la VI-a Trudškola, Gorovica 2, KIEV (Ukrainio)
 - avec CHARRA, à LE PINET (Haute-Loire)
 - avec Ja BRUKSON, Votnij Ostrov-Gipĥ, LENINGRAD.
 - avec Mlle BRIZON, à ANGLURE (Marne)
 - avec Kamaradino KARPUSKINA, Tonjo-st., DJANKOJ (Krimo) ĵeldor-škola.
 - avec Mme GUERONNET, à AUTUN (Hte-Saône)
 - avec Anatolo P. VELICKO, Krasnokutskaja, 65, KRASMIJ-KUT (A.S.S.R.N.P.)
 - avec SAILLARD, à CABARIOT (Charente-Inférieure)
 - avec Veniamin C.A., Kontora naĉalniko stancii-SEBASTOPOL (Krimo)
 - avec FRAGNAUD, à SAINT-MANDE (Char. Infér.)
 - avec Veniamin VOZDVIJENSKIJ, Muztrudškola, Ostrovidova 61, ODESSA.
 - avec GUET, à GENNETINES (Allier)
 - avec Vektor BASKANOV, Biblioteĉnaja, 23-42, MOSKVA-33.
 - avec BEAUGENCY, à CISSAC-MEDOC (Gironde)
 - avec Bazilo Golubev, Otjabrskaja, KUVSINOVO, Pjeva Distrikto (Smolenska Gub)
 - avec GORCE, à MARGAUX-MEDOC (Gironde)
 - avec OSTROUHAVA Gala, Pariskaja Komuna, DJANKOJ (Krimo)
 - avec BERTOIX, avec Erjuhin ALEKSANDR (por škola en Senkurs) ARHANGELSK, Post Kosto 20

b) Classes utilisant notre Service de Traductions.

I - Correspondance en espéranto.

- avec VOIRIN, à CHEMERY s/Bar (Ardennes)
J. SRODER, MARBACH (Amtsh. Döbeln-Sachsen)
- avec ROGER Jean, à CAMPHIN-en-PEVELE (Nord)
Walter WALDOWSKI, Fontaneweg, 40, BIRKENWERDER bei BERLIN.
- avec MURAT, à BROUT-VERNET (Allier)
Peter BLOCK, Ob. Landweg, 85, BERGERDORF -LAND (Hamburg)
- avec Mlle BOUCAREILLE, à PIERREFFU (Var)
Herbert STRANGFELD, Albestrasse, 3, BERLIN-FRIEDENAU.
- avec ALZIARY, à La Portanière, par PIERREFFU (Var)
Rudolf PIETZSCH, Rauhenthalstrasse, 7-I, MEISSEN (Elbe)
- avec HULIN, à FOURMIES (Nord)
Alfred BRAUER, Lehrer, Waldenburgerstr. 5-II, FREIBURG (Schlesien)
- avec BALLON, à PONT-de RUAN (Indre-et-Loire)
Lernejestro Hermann SCHNELLER, 57, Volksschule, Friedrich-Ebert Strasse
51, LEIPZIG W 35 (Sachsen)
- avec PICHOT, à LUTZ-en-DUNOIS (Eure-et-Loir)
Arthur SOHRMANN, Kronprinzenstrasse, 5, WEINBOHLA-DRESDEN (Sachsen)
- avec BERTOIX, à St-GERAND-de-VAUX (Allier)
Gotthilf GYPSER, Instruisto, Taltitzerstrasse, OELSnitz i.V. (Sachsen)

Les classes françaises ci-dessus, devront adresser leur première lettre à traduire au camarade BOURGUIGNON (voir adresse plus haut) en se conformant aux paragraphes 3 et 5 du règlement paru dans le bulletin de janvier 1931, page 112.

2 - Correspondance en allemand .

- avec GORCE, à MARGAUX MEDOC (Gironde)
Otto LEHMANN, Gewerbeoberlehrer, Fortstrasse, I, MEERANE Sa.
- avec Mlle BOUSCARRUT M., à PESSAC-TOCTOUCAU (Gironde)
Luise BURGMAYER, Hauptlehrerin, Viercimergasse, I/III, REGENSBURG
(Bayern)
- avec Mlle BRIZON, à ANGERRE (Marne)
Schule LAABERBERG, Post ROHR, NiederBayern.
- avec ALLOUIS, à LE PUISET (Eure-et-Loir)
Hans HALVE, Schülweg, 33, RAHNITZ-HELLERAU (classe de 20 élèves)

Les classes françaises sus-nommées s'adresseront, pour la traduction de leur première lettre, à VOVELLE, à GALLARDON (Eure-et-Loir) en se conformant au règlement cité plus haut pour le coût des traductions.

3 - Correspondance en français .

- avec JUTIER, à BUSSET (Allier)
Hans HUGLER, Lehrer, DITERSDORF bei SCHONSEE (Oberpfalz)
- avec GUET, à GENNETINES (Allier)
Walter HUEG, Klasse 4 gemischt, Volksschule, EHRENFRIEDERSDORF
(Erzgebirge)

Echanges- Nous donnerons, dans le bulletin d'octobre qui paraîtra dans la 2e quinzaine du mois, tous renseignements sur les échanges. En attendant, pour renseigner au plus tôt les nouveaux adhérents, je vais leur faire adresser les bulletins de l'an dernier contenant les indications pour ces échanges.

EXPEDITIONS: Elles ont été menées rondement, et, nous l'espérons, à la satisfaction de tous. Notre stock de papier, livré à notre dépôt le 26 septembre est en cours de livraison. Quelques articles manquant momentanément sont livrés dès réception.

Prière de bien vérifier les colis afin de nous transmettre immédiatement toutes réclamations.

PRESSES VOILET TOUT METAL: J'en ai mis au point une quinzaine il y a dix jours.. Elles doivent fonctionner parfaitement. Il n'y a aucune autre préparation à faire que celle du matelas. Si les lignes du bas de la presse sont trop appuyées par rapport à celles du haut, c'est que le matelas n'est pas assez épais: ajouter quelques feuilles de papier des dimensions du matelas. Si l'inverse se produit, c'est que le matelas est trop épais: enlever au contraire quelques feuilles. Si un côté appuie un peu plus que l'autre - la fabrication en série réserve quelques petites surprises - glisser sous le matelas du côté ne marquant pas suffisamment, et contre le fer du volet, quelques feuilles de papier repliées.

Le matelas ainsi préparé est peut-être un peu mou étant donnée la puissance de la machine. On pourrait le rendre plus dur en remplaçant une partie des feuilles du matelas par une plaque de bois rigoureusement plane.

Ces quinze premières presses ont été montées avec une feuille de molleton. Les presses nouvelles auront une plaque de caoutchouc.

Les camarades qui n'auraient pas entière satisfaction de cette presse sont priés de m'envoyer quelques spécimens de leurs travaux et je leur donnerai les conseils nécessaires.

Les presses commandées fin septembre seront livrées sous peu dès que me parviendra la nouvelle série - dans quelques jours j'espère. Malgré les frais supplémentaires que cela occasionne et le travail que cela me vaut, je les fais adresser ici pour en vérifier moi-même la mise au point parfaite afin que la machine soit absolument prête à fonctionner.

Nous avons promis de livrer cette presse pour 70 fr. à nos anciens adhérents. Mais la 1e série, trop faible, a dû être refaite. La presse nue nous coûte actuellement 60 frs. auxquels il faut ajouter 3 frs. de port jusqu'à St Paul, 4 frs. de matelas, 4 frs. d'emballage et 9 frs. de port. Nous demandons donc aux anciens adhérents d'accepter le nouveau prix de 80 fr. FRANCO

PUNAISES ALPHABETS: Nous avons dû faire fabriquer nous-mêmes les minuscules et les accentuées. Notre 1e série étant épuisée, nous attendons la 2e qui va sortir pour les livraisons pendantes.

CLASSEURS F.S.C.- Ces classeurs tout metal bien fermés, pour 500 fiches peuvent être livrés à 30 fr. l'un, franco 35 frs.

CLASSEURS POUR FICHES CALCUL (pour 200 fiches)- Nous pourrions livrer sous peu des classeurs bois, bien fermés, pour 200 fiches calcul; au prix de 5 fr. l'un franco, 10 frs. les deux. Exceptionnellement, nous livrerons, pour les souscripteurs actuels, les 2 classeurs franco à 9 fr. Nous passer commande au plus tôt.

COMMANDES: Toujours donner les spécifications du tarif (des tarifs sont adressés gratuitement sur demande). SUR FEUILLE SEPARÉE.

MODIFICATIONS AU TARIF OCTOBRE 31 ET NOUVEAUTES.

Couvertures couleurs demi forte: Nous abaissons le prix à format fiche, le cent: 1,50 — format double fiche, le cent: 3 fr.
PINCEAUX PLUME: Nous avons 6 numéros de pinceaux que nous livrons assortis à 0,25 l'un (tarif). Pour ceux qui désirent des commandes partielles, nous donnons les prix suivants selon grosseur: l'un 0,20 - 0,225 - 0,25 - 0,275 - 0,30 - 0,325

PAPIER A DESSIN: Format fiche: le cent: 3 frs.

PAPIER BLANC FORT POUR ECOLES MATERNELLES ET TRAVAUX SPECIAUX:

Format fiche: le mille: 15 frs - Double fiche, le % 30 frs.

(Nous pouvons faire couper à d'autres dimensions si la demande est suffisante.)

BON BUVARD: format fiche, le cent : 2,50 - format 17 X 26 pour fabrication de séchoirs ou autres usages, le cent: 4,50

ABONNEMENTS GERBE: Le congrès nous avait madatés pour étudier la possibilité de la vente au No dans les classes, en précisant que le prix du numéro ne pouvait être supérieur à 0,50.

Il en sera ainsi, mais l'abonnement restera cependant à 8 frs pour les 12 Nos, mais nous publierons deux beaux Nos en couleurs à Noël et à Pâques, et ces Nos seront vendus 1,50 au moins. Tout le monde aura ainsi satisfaction. On peut, dès ce jour, recueillir des abonnements et nous passer des commandes, en notant que, pour toute commande (abonnements ou achat) supérieure à 20 frs, nous ferons une remise de 10%

PHONOS: Nous voudrions mettre en fabrication un PHONO COOPE. Les camarades qui connaîtraient une usine fabriquant des phonos sont priés de nous renseigner.

EXTRAITS DE LA GERBE: Nous avons pris toutes dispositions pour sortir assez tôt notre 1er Extrait qui devait être MARGOT, de Mme D. ~~SERRET~~ SERRET (Ardèche). En juillet, en effet, nous avons fait connaître à cette camarade que nous retiendrions sans doute son travail pour un EXTRAIT en cours d'année. Nous pensions que, dans ces conditions, le droit de puiser dans les journaux scolaires appartenait d'ABORD à la Coopérative qui, par ses efforts, permet ces réalisations. Quelle ne fut pas notre surprise de lire récemment dans l'ECOLE EMANCIPÉE que les EDI TINS DE LA JEUNESSE allaient publier ce travail. Mme D. SERRET, informée, nous a fait connaître en effet qu'elle a donné textes et dessins à G. BOUET et qu'elle n'accepte pas que nous fassions cette publication.

Nous avons tenu à avertir nos adhérents de ce petit incident parce que, d'abord, il coûtera 400 frs. à la coopé et que nous ne voulons pas porter la responsabilité de cette perte. Et ensuite, pour éviter que pareils incidents se renouvellent.

Nous ne croyons pas attenter à la liberté de chacun en disant que la Coopérative a le DROIT de puiser dans les journaux scolaires de ses adhérents pour ses éditions coopératives. Lorsque, pour une raison quelconque, un adhérent désire qu'on n'édite pas tel travail pouvant retenir notre attention, il DOIT nous en avertir pour nous éviter des erreurs et des frais.

De notre côté, autant que possible, nous prévenons toujours les intéressés de la possibilité de publication des travaux qu'ils nous ont adressés (on comprend que nous ne puissions toujours préciser la date de parution).

Nous ne voudrions pas enfin que cette note puisse paraître inavouable à la rédaction des EDITIONS DE LA JEUNESSE. Si Mme SERRET nous avait prévenus, c'est avec plaisir que nous aurions vu MARGOT passer aux Ed. DE LA JEUNESSE. Nous espérons qu'à l'avenir tous les Coopérateurs nous éviteront semblables ennuis.

On nous excusera du petit retard qui pourrait être apporté à la publication du No d'octobre: EN FORET. (de St Plaisir Allier)

Bon courage pour l'année qui commence et Fraternellement

L'Imprimeur Gérant : FREINET

Le 18 /10 /31

Chers Camarades,

lancement des B.T.

96

Comme nous l'avions annoncé, notre ami A. CARLIER nous avait envoyé en juillet une histoire du véhicule que nous avons pensé pouvoir constituer le premier fascicule de notre BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL.

Mais nous avons dû la reprendre totalement pour l'adapter au mieux aux élèves auxquels nous la destinons. C'est là la cause du retard apporté à l'examen définitif du travail.

Je vous adresse aujourd'hui même, en imprimé, un exemplaire de ce travail, que je vous prie d'examiner attentivement : lisez-le, lisez-le à vos élèves, notez leurs réactions, critiquez sans pitié les passages qui vous paraissent obscurs, ou trop longs, ou au contraire trop condensés. Faites, en définitive toute la critique qui s'impose, en vous plaçant du point de vue de l'utilisation que nous pensons en faire. Il faut que les enfants lisent avec plaisir nos fascicules, qu'ils les comprennent parfaitement et en tirent profit.

Il ne faudra cependant pas oublier, dans ces critiques, qu'une abondante illustration, qui sera réalisée par notre ami CARLIER, facilitera considérablement la compréhension du texte et ajoutera beaucoup à l'intérêt.

J'attends votre critique complète. Vous pouvez soit crayonner directement sur la copie que vous avez - et dont j'ai le double, soit écrire sur des feuilles séparées que vous intercalerez si possible dans le texte.

Nous tiendrons le plus grand compte de ces critiques pour l'édition, et nous en référerons si nécessaire à d'autres camarades.

&&&

Pour la réalisation technique, nous pensions d'abord publier tout le travail en un seul opuscule qui pourrait avoir une cinquantaine de pages ou plus.

Nous avons pensé depuis qu'une telle publication serait trop longue déjà pour nos élèves, et pas très pratique pour le travail libre que nous préconisons.

Nous pensons qu'il serait peut-être préférable de publier ce travail en plusieurs opuscules, un peu plus copieux sans doute que nos actuels EXTRAITS DE LA GERBE, mais qui resteraient très maniable, de lecture facile, et TRES BON MARCHE.

Nous pensons qu'un premier opuscule pourrait comprendre le CHAPITRE I EN ENTIER jusqu'à la page 10 et pourrait être intitulé DU CHARIOT AU CARROSSE.

Un 2e fascicule serait sans doute un peu plus long car il nous faudrait y mettre les 2 chapitres II et III. Il suffirait de trouver un nom.

Le 3e opuscule serait au contraire un peu court, mais nous pourrions enrichir un peu l'illustration: Ce serait l'histoire de la Bicyclette.

Que pensez-vous de ce projet?

J'attends donc de vous une critique complète et des conseils aussi nombreux que possible.

Je vous demande de ne pas trop tarder à faire ce travail, et je vous demande de me retourner le plus tôt possible et le texte et la circulaire que je communiquerai, si nécessaire à d'autres camarades.

Je serais heureux si vous pouviez me retourner tout cela dans huit à dix jours.

Dans l'attente, bien fraternellement,

C. FREINET

P.S. - Le texte est expédié en même temps comme imprimé NON RECOMMANDE. Au cas où vous ne le recevriez pas - ce qui est bien peu probable - ne manquez pas de m'en informer.

Imprimerie Typographique et Lithographique de la République

Voici la liste des illustrations prévues par M. CARLIER.
Vous pouvez donner votre avis et indiquer les illustrations
qui à votre avis, seraient encore nécessaires.

Chapitre I - La Benna Gauloise

Le Carpentum
L'arcera
Le Cisium
Char du XIIe siècle
Litère du 13e
Carrosse 1610
Carrosse Louis XV
Berline 1e empire
Chaise à porteurs.

Chapitre II - Coche de terre Louis XIII

Chaise de poste Louis XIV
Diligence 1830
Malle Poste 1830
Berline de voyage
Maison de Poste 18e
Bottes de Postillon
Réseau routier desservi par diligence en 1830

Chapitre III - Carrosse de place en 1793

Cabriolet 1840
Sapin 1898
Omnibus primitifs
Cocou 1830
Omnibus 1900

Chapitre IV - Vélocifère 1790

Draisienne 1818
Grand Bicycle 1880
Bicycle moderne 1898